
L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DE CUISINES PROFESSIONNELLES ENFIN RECONNUES DANS LES MESURES DE SOUTIEN DE L'ÉTAT

Après plusieurs mois de démarches auprès des instances nationales concernées, la filière d'installation et de maintenance de cuisines professionnelles est enfin éligible aux aides de soutien du Gouvernement, mises en place dans la cadre de l'épidémie de covid-19.

Le [décret n°2020-1328 du 2 novembre 2020](#), paru au JO du 3 novembre 2020, modifie la liste des activités éligibles au fond de solidarité et intègre désormais les catégories suivantes dans la liste S1bis :

- **Fabrication d'équipements de cuisines** lorsque au moins 50% du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration
- **Installation et maintenance de cuisines** lorsque au moins 50% du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration

Ces deux catégories bénéficieront ainsi d'une **aide compensatoire** pouvant aller jusqu'à 10 000€ par mois maximum, en fonction de leur perte de chiffre d'affaires. En toute logique, cette décision devrait permettre également à ces activités dépendantes de la restauration d'être **incluses dans les mesures du chômage partiel « bonifié »** (sous réserve d'une confirmation par un texte réglementaire).

En effet depuis mars 2020, les installateurs et mainteneurs ont subi une forte baisse d'activité nécessitant le soutien de l'Etat pour garantir la continuité de fonctionnement de ces entreprises.

Cette décision est le fruit d'une **démarche collective du Snefcca, du Syneq et de l'UnaCpro** qui, unis dans l'adversité, ont défendu d'une seule voix les entreprises de la cuisine professionnelle, fabricants et installateurs, et qui ont également, par leurs moyens propres, promu cette revendication nécessaire pour la profession. La **CPME**, dont le Snefcca est membre, a relayé à plusieurs reprises cette demande de soutien auprès des autorités.

Même si les efforts de toute la profession ont été bénéfiques, le Snefcca et ses partenaires vont **continuer leurs actions pour que toutes les entreprises d'installation et de maintenance puissent traverser cette crise inédite.**

Le SNEFCCA

Le Snefcca, syndicat national des entreprises du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air, a pour vocation de défendre, représenter et promouvoir la profession et ses métiers pour assurer l'avenir de sa profession. www.snefcca.com

CONTACT PRESSE : Magali Monnet | communication@snefcca.com | 01 58 05 11 05